

COMPTE DE RESULTAT DIFFERENTIEL ET SEUIL DE RENTABILITE
--

On sait qu'il y a plusieurs façons de présenter un compte de résultat. La présentation à la française avec des charges classées par nature, la présentation à l'Anglo-Saxonne avec des charges classées par fonctions (achats, production, ventes).

Enfin, on peut construire un compte de résultat reposant sur la dichotomie charges variables-charges fixes ; on est alors en présence d'un compte de résultat différentiel ou ce qui est la même chose d'un compte de résultat par variabilité.

I LE COMPTE DE RESULTAT DIFFERENTIEL

L'établissement du compte de résultat différentiel est préparé par une ventilation des charges permettant de distinguer charges fixes et charges variables.

Le PCG (Plan Comptable Général) ne propose pas de modèle de compte de résultat différentiel. Il faut donc en construire un. Celui ci, pourrait sommairement, prendre la forme suivante :

	SOMMES	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	X	100
- COUTS VARIABLES	-X	
= MARGE SUR COUT VARIABLE	X	X
- COUTS FIXES	-X	
= RESULTAT D'EXPLOITATION	X	X

Le retraitement des charges, en charges fixes charges variables concernent

essentiellement les charges d'exploitation (rappel : il y a trois sortes de charges : exploitation, financières, exceptionnelles).

L'incorporation des charges financières qui peuvent refléter des modes de financement différents des entreprises :

- emprunts pour certaines et donc apparition de charges financières dans le compte de résultat,

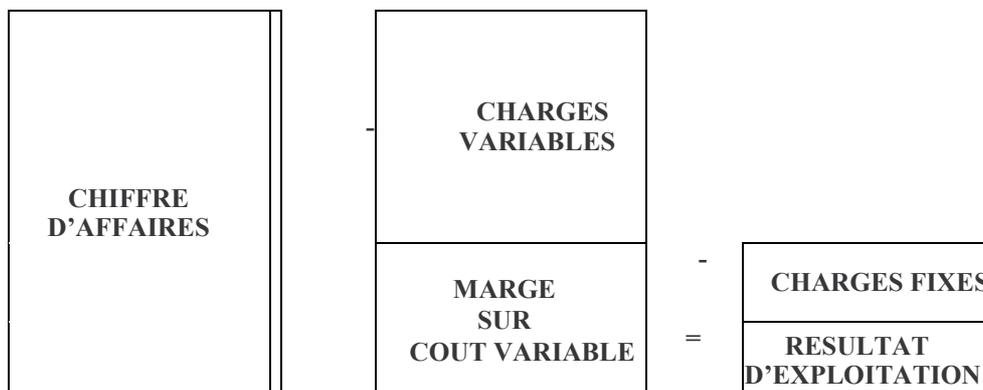
- augmentation de capital pour d'autres, rien n'apparaît dans ce cas en charges dans le compte de résultat, rendrait difficile des comparaisons entre entreprises. L'influence des charges financières est donc neutralisée par leur exclusion du champ de retraitement des charges en fixes et variables. Les charges exceptionnelles de part leur nature (non renouvelables) sont elles aussi exclues le plus souvent de l'analyse.

On voit apparaître dans ce tableau une notion importante qui est celle de Marge sur Coût Variable (MCV). C'est l'information la plus importante d'un compte de résultat différentiel.

Dans la mesure où les charges variables sont elles mêmes proportionnelles au chiffre d'affaires, la marge sur coût variables est elle aussi proportionnelle au chiffre d'affaires.

Cette marge sur coût variable est égale au chiffre d'affaires diminué du montant des charges variables. Cette marge doit être exprimée en % du chiffre d'affaires. C'est ce que l'on appelle le taux de marge sur coût variable. Si les charges variables représentent 60 % du chiffre d'affaires. Le taux de marge sur coût variable est égal à 40 % du chiffre d'affaires. Le taux de marge sur coût variable est donc le complément du taux de charges variables.

Prendre le transparent avec les cubes.



TRAITEMENT D'UN EXEMPLE :

Soit une entreprise commerciale dont le retraitement des charges a abouti au résultat suivant :

Charges par nature	Charges variables	Charges fixes	Total
Achats de marchandises :	1 250 000		1 250 000
Variation stocks de marchandises	< 190 000 >		< 190 000 >
Coût d'achat des marchandises vendues			
Achats d'approvisionnement	1 060 000		1 060 000
Services extérieurs	5 000	33 000	38 000
Impôts taxes	10 000	155 000	165 000
Charges de personnel		70 000	70 000
Dotations aux amortissements et provisions	25 000	500 000	525 000
Autres charges d'exploitation		90 000	90 000
Reprises sur charges d'exploitation (à déduire)		21 000	21 000
		< 9 000 >	< 9 000 >
TOTAL	1 100 000	860 000	1 960 000

Travail à faire :

Construire le compte de résultat différentiel.

Correction ci dessous.

Tableau I

Chiffre d'affaires		2 000 000	100 %
Charges variables			
- Coût d'achat des marchandises vendues	1 060 000		
- Autres charges variables	40 000		
Total charges variables	1 100 000	- 1 100 000	55 %
Marge sur coûts variables		900 000	45 %
Charges fixes	860 000	- 860 000	
Résultat d'exploitation		40 000	2 %

II LE SEUIL DE RENTABILITE

II-I DEFINITION ET CALCUL

Le seuil de rentabilité ou point mort est le niveau de chiffre d'affaires (ou d'activité) pour lequel le bénéfice réalisé par l'entreprise est nul.

Si on appelle :

- B** le bénéfice,
- CV** les charges variables,
- TMCV** le taux de marge sur coût variable (%),
- F** les charges fixes,
- CA** le chiffre d'affaires,
- SR** le seuil de rentabilité.

On peut écrire :

$$B = CA - CV - F$$

Mais, les charges variables sont proportionnelles au chiffre d'affaires ; on a donc :

CV = a x CA où "a" est le pourcentage des charges variables dans le chiffre d'affaires.

d'où on peut écrire :

$$B = CA - a \times CA - F$$

$$B = CA \times (1 - a) - F$$

On remarquera que "1-a" est le taux de marge sur coût variable d'où :

$$B = CA \times TMCV - F$$

d'une façon générale on a :

$$CA = \frac{F + B}{TMCV}$$

On sait que le seuil de rentabilité est atteint quand B = 0 d'où :

$$SR = \frac{F}{TMCV}$$

Il suffit donc de prendre les charges fixes totales et les diviser par la marge sur coûts variables en % pour obtenir le seuil de rentabilité.

Dans notre exemple (voir Tableau I), le seuil de rentabilité s'élève donc à :

$$\frac{860\,000}{\%} = 1\,911\,111,11\,0\,45$$

II-2 DETERMINATION GRAPHIQUE

Trois méthodes existent pour déterminer graphiquement le seuil de rentabilité.

1ère méthode :

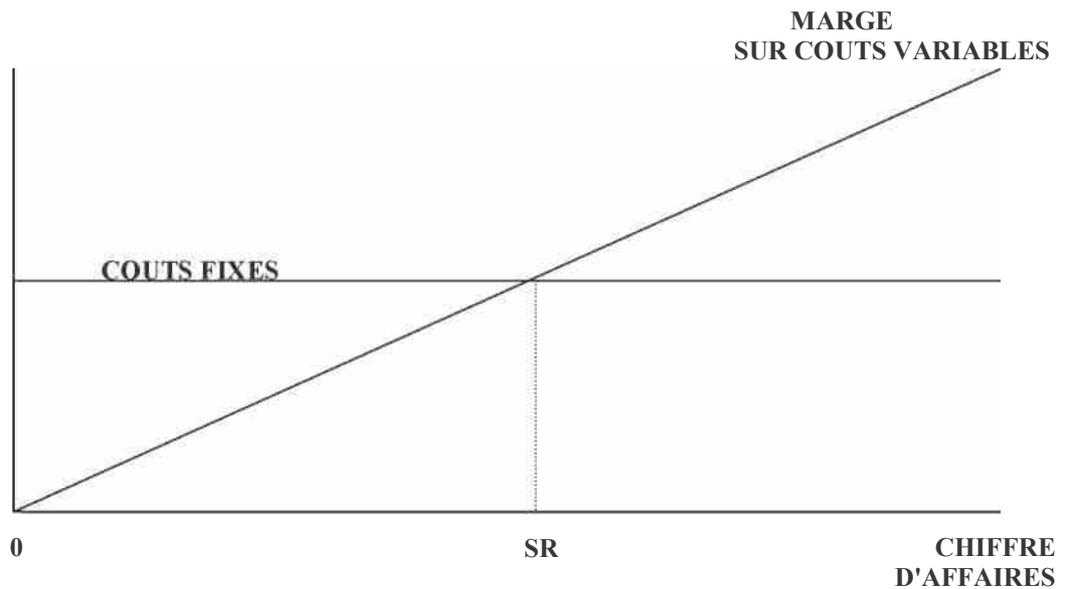
Il faut partir de la relation :

$$B = CA - CV - F \text{ au seuil de rentabilité on doit avoir : } 0 = CA - CV - F \quad 0 = MCV - F$$

Donc au seuil de rentabilité on a :

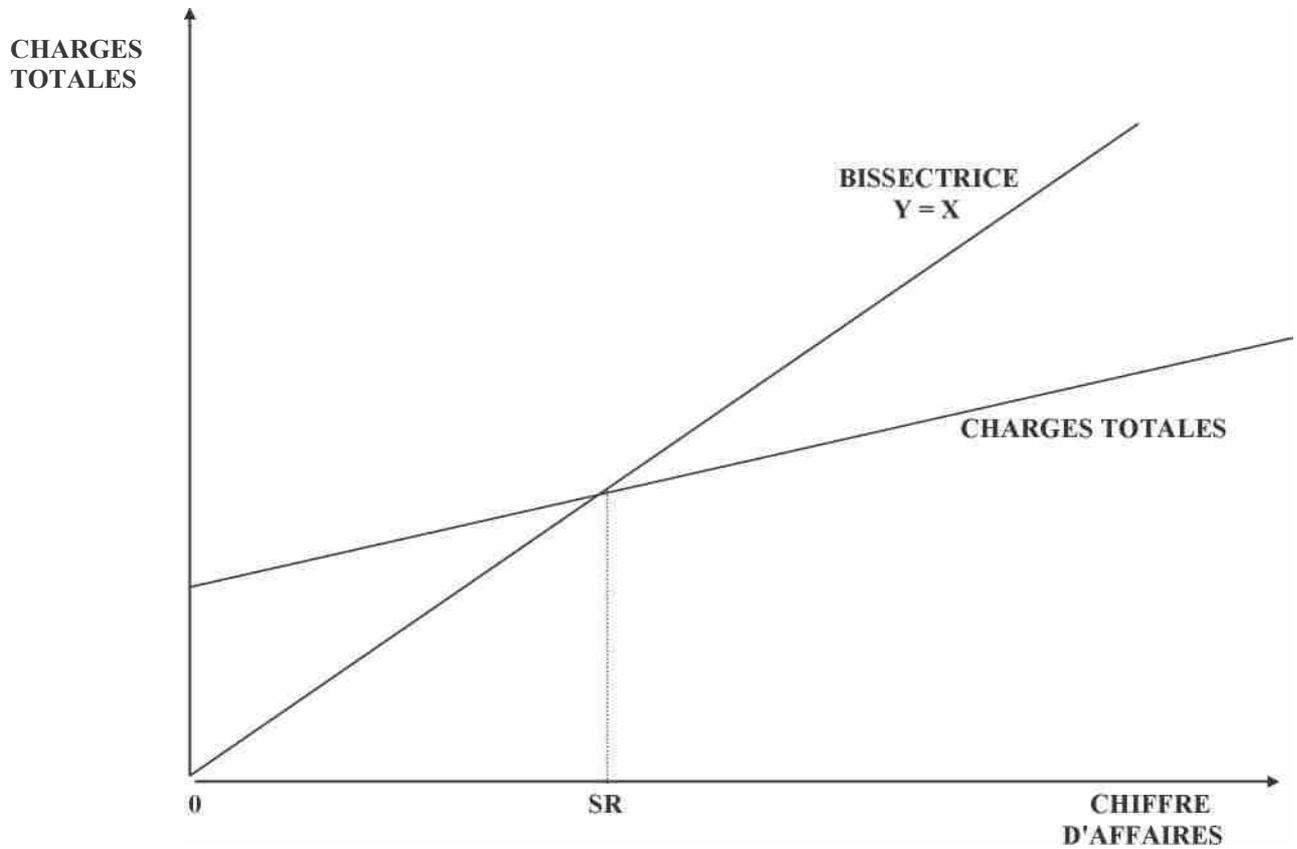
$$F = MCV$$

**MCV
et
CHARGES
FIXES**



2 ème méthode :

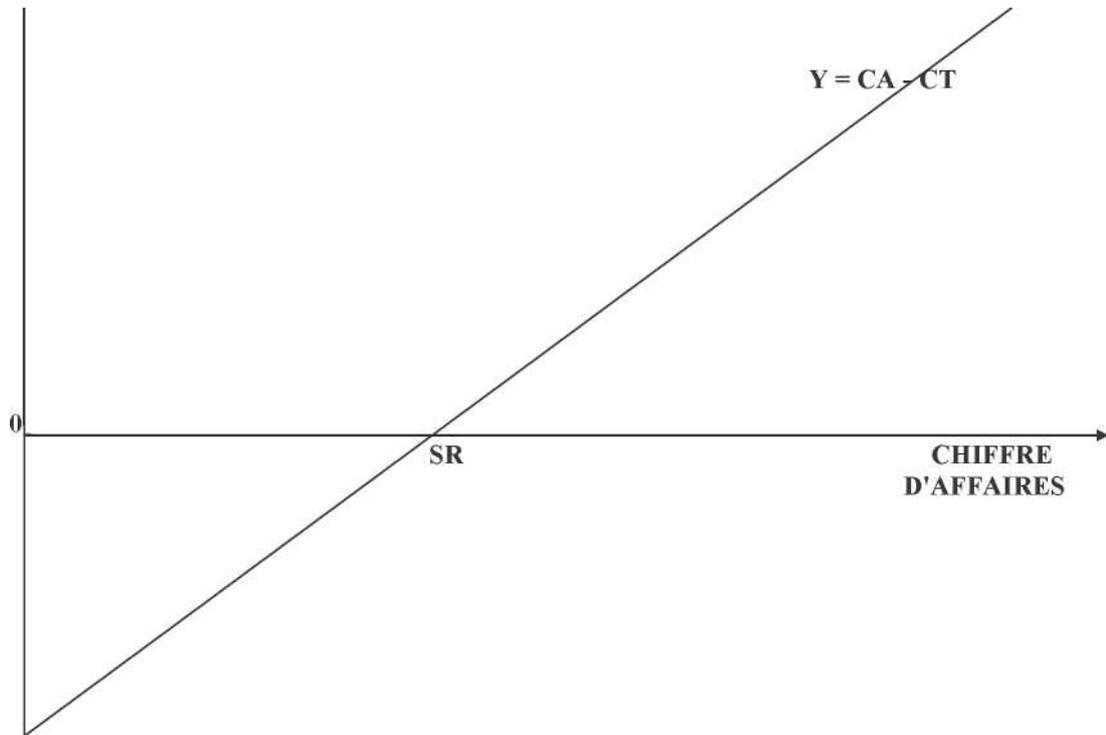
Au seuil de rentabilité on doit avoir $CA = \text{Coût Total}$ et donc on a aucun bénéfice. C'est sur ce principe que repose la deuxième méthode.



3ème méthode :

Elle vise à tracer la droite de bénéfice. Quand celle ci coupe l'axe des abscisses c'est que le bénéfice est nul.

BENEFICE



La 1^{ère} méthode est la plus utilisée.

III UTILITE ET LIMITES DE L'ANALYSE PAR VARIABILITE

III-I ASPECT PREVISIONNEL

La connaissance du taux de marge sur coût variable sert à évaluer les résultats en fonction du chiffre d'affaires. En effet si les charges variables sont proportionnelle au chiffre d'affaires, le taux de marge sur coût variables est quant à lui constant.

Il y a donc une utilité prévisionnelle de l'analyse par variabilité.

On peut ainsi chercher à savoir quand le seuil de rentabilité sera atteint dans l'année ; pour cela il suffit de faire le calcul suivant :

Seuil de Rentabilité x 360 j
Chiffre d'Affaires réalisé

Soit ici (voir Tableau I) :

$$\frac{1911\ 111,11}{000\ 000} \times 360\ j = 344\ j\ 2$$

Le seuil de rentabilité est atteint le 14 Décembre c'est à dire très tard dans l'année ; l'entreprise ne travaille avant cette date que pour couvrir ses coûts.

Voir aussi, exercices en TD.

III-2 ASPECT SECURITE

Il est clair qu'une entreprise doit être le plus éloignée possible de son seuil de rentabilité. Si tel n'était pas le cas une chute légère de son chiffre d'affaires, pourrait la faire passer sous son seuil de rentabilité, et donc en zone de pertes. On peut essayer, à partir de cette idée, de définir une notion de marge de sécurité.

L'indice de sécurité pourrait être :

$$\frac{CA - SR}{CA}$$

CA étant le chiffre d'affaires réalisé ou prévu.

Reprenons l'exemple traité (voir Tableau I).

$$\text{On sait que le } SR = 860\ 000 = 1\ 911\ 111,11 \times 45\ \%$$

$$\text{L'indice de sécurité serait donc : } \frac{2\ 000\ 000 - 1\ 911\ 111,11}{2\ 000\ 000} = 4,44\ \%$$

Cela veut dire que au delà d'une baisse de 4,44 % du chiffre d'affaires, l'entreprise tomberait sous son seuil de rentabilité et donc en zone de pertes.

III-3 ASPECT LEVIER OPERATIONNEL

C'est le fait qu'une augmentation du chiffre d'affaires entraîne une augmentation plus que proportionnelle du résultat. Il se produit ce que l'on appelle un effet de levier.

Si dans l'exemple du cours, le chiffre d'affaires passait à 2 500 000 0, les charges variables passeraient à 1 375 000 0 (55 % de 2 500 000), les charges fixes restant inchangées, le résultat s'élèverait finalement à : 265 000 0 (au lieu de 40 000 0).

Pour une augmentation du CA de 25 %, l'augmentation du résultat elle serait de : 562,5 %.

On pourrait définir ce levier opérationnel de la façon suivante :

$$\text{Levier opérationnel} = \frac{\frac{\Delta R}{R}}{\frac{\Delta CA}{CA}}$$

Dans ce cas précis il serait égal à :

$$562,5 \% / 25 \% = 22,5$$

Une entreprise a évidemment intérêt à avoir un levier opérationnel le plus élevé possible.

III-4 CRITIQUES DE LA NOTION DE SEUIL DE RENTABILITE

L'analyse par variabilité repose sur l'hypothèse de la stabilité du TMCV dans le temps, ce qui est loin d'être une certitude. On a vu que les charges variables ne se comportaient pas linéairement (tarifs dégressifs des fournisseurs pour de grandes quantités achetées).

Cela repose aussi sur la stabilité des charges fixes, or nous savons que celles-ci augmentent par paliers. Une augmentation importante du chiffre d'affaires devant se traduire par de nouveaux équipements et donc une augmentation des charges d'amortissement.

Par ailleurs, il faut relativiser la notion de seuil de rentabilité quand on a affaire à une entreprise qui fabrique plusieurs types de produits. Voir à ce sujet l'exercice du TD sur ce thème.